



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Synthèse Conférence

« Territoires en transition, territoires entrepreneurs »



Synthèse de la Conférence du 27 juin 2018 organisée au Conseil régional, à Lyon

A l'occasion de ses 40 ans, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), a organisé un temps de partage et d'échange sur l'avenir des territoires en transition.

Après les territoires pionniers, puis démonstrateurs, émergent les territoires entrepreneurs : une nouvelle dimension de l'engagement des collectivités mais aussi des citoyens et des entreprises.

Cette rencontre s'est appuyée sur des témoignages concrets, des échanges avec les participants et des analyses qui ont permis de dessiner des pistes pour demain et de mettre en perspective les évolutions à venir au niveau européen, national, et régional.

Cette conférence, animée par Jean-Michel Lobry, a été illustrée en direct par le dessinateur Jean-Michel Ucciani, qui a projeté au fil de l'eau ses dessins durant la conférence.

Vous pouvez retrouver les éléments de la conférence :

- En lisant le résumé des principaux échanges et conclusions, ci-dessous,
- En regardant la vidéo de la conférence, qui a été filmée dans son intégralité, sur [youtube](#).

Avec le soutien de :



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement
Le Stratège-Péri - 18 rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne
Tél. +33 04 78 37 29 14
auvergnerrhonealpes-ee.fr

INTRODUCTION

- **En préambule, Michèle Cédric présente la feuille de route énergie environnement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, votée par le Conseil régional le 14 juin 2018.**

La Région a pour ambition de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première région durable d'Europe, en se concentrant sur 4 enjeux :

- Promouvoir un développement durable,
- Produire mieux et consommer moins d'énergie et de matières premières et secondaires,
- Soutenir l'innovation technologique et sociétale des territoires et des entreprises,
- Préserver les ressources essentielles : eau, biodiversité, air, et concilier les usages.

Cela passe par un renforcement des liens avec les territoires, au travers notamment de la collaboration de la Région avec l'Agence régionale AURA-EE. L'objectif à atteindre est une couverture de 80% de la population par les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPOS-CV), contre 50% aujourd'hui.

En matière d'énergie, cela veut dire faire évoluer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique, de 20% à 36% en 2030, ou contribuer à la baisse des consommations de 23%.

- **Serge Nocodie, président d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, rappelle le rôle de l'Agence régionale, qui fête ses 40 ans cette année, dans cette transition.**

L'agence Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement a été créée en 1978 par des conseillers régionaux, élus de plusieurs collectivités, en partenariat fort avec les entreprises de l'énergie notamment, dans le contexte du premier choc pétrolier. Elle a depuis toujours été présidée par un élu régional, en exercice ou ayant eu cette responsabilité.

Elle est un véritable centre de ressources au service de la Région, de ses politiques, et de tous les acteurs régionaux : les territoires, ruraux et urbains, ainsi que leurs opérateurs (syndicats d'énergie, agences locales, SEM, SPL, ...), les entreprises et les associations. C'est la force de sa gouvernance partagée.

Par son rôle de facilitateur, d'expert, d'accompagnateur et de porteur de projets, AURA-EE a su s'adapter et demeure l'une des plus fortes agences régionales en France et en Europe. Elle anticipe, innove et a le souci constant de travailler en complémentarité avec des acteurs de plus en plus nombreux (clusters, agences locales, syndicats d'énergie, réseaux des agences nationales et européennes, comme la FEDARENE).

Son rôle pour demain : appuyer la Région pour que la transition énergétique et environnementale se déploie au bénéfice du développement des territoires.

VERS DES TERRITOIRES ENTREPRENEURS

- **Pierre Jarlier, Président du SYTEC, Maire de Saint-Flour et Vice-président de l'Association des maires de France (AMF), témoigne de son expérience de territoire « entrepreneur ».**

Le SYTEC, Syndicat des territoires de l'Est Cantal, labellisé TEPOS-CV depuis début 2017, est né du souhait de collectivités rurales d'unir leurs moyens pour mettre en œuvre la transition énergétique. Les territoires ruraux sont en effet bien placés pour devenir acteurs de la transition car ils disposent de nombreuses ressources. Il s'agit d'un levier conséquent pour le dynamisme du territoire rural, qui devient entrepreneur par la gestion, et surtout par la vente de la ressource énergétique.

A l'horizon 2035, le SYTEC a en effet pour objectif de produire autant d'énergie qu'il en consomme. Les objectifs stratégiques de développement territorial s'articulent autour de deux piliers : l'économie circulaire et le développement des énergies renouvelables.

Pour cela, il est essentiel que les projets soient respectueux de l'environnement, que les implantations soient maîtrisées par la collectivité, dans une logique de planification et de préservation des paysages, au travers du SCOT, et intègrent les collectivités dans les montages de ces opérations, de manière à ce qu'il y ait une réelle retombée économique sur le territoire.

Un territoire entrepreneur est un territoire qui planifie, s'implique dans le développement économique, et promeut les montages partenariaux. La transition énergétique et écologique devra notamment permettre un véritable développement des liens entre la ville et la campagne.

Des réseaux de chaleur bois portés par les collectivités en Margeride

En Margeride, les collectivités ont investi dans 4 réseaux de chaleur bois et proposent une énergie moins chère aux acteurs et aux habitants des zones concernées. C'est notamment devenu un argument commercial pour attirer des entreprises dans la zone d'activités du territoire.

- **Jean-Bernard Griotier, Vice-président de la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), développe le concept de « marketing territorial » mis en œuvre dans le Nord-Isère.**

Afin de mobiliser les entreprises, il est essentiel de parler leur langage et de les impliquer dans les projets, en les rendant visibles. C'est le concept de « marketing territorial ». Les différents acteurs doivent travailler la main dans la main, dans une même logique de développement, économique et durable. Ainsi, la CAPI a une stratégie très intégrée : elle a développé une marque, « Nord-Isère Durable », derrière laquelle elle rassemble tous les dispositifs liés au développement durable, et mobilise depuis longtemps son tissu économique (entreprises, artisans...), en organisant des rendez-vous réguliers afin que les acteurs locaux bénéficient pleinement de cette transition.

Dans une logique de développement, la communauté d'agglomération a cherché à s'unir aux territoires voisins afin de ne pas porter seul cette démarche de transition territoriale. Un écho favorable de la communauté de Communes des Vals du Dauphiné a permis de déposer un dossier conjoint de labellisation TEPOS-CV.

Comme une véritable entreprise, la question de la « marque » s'est rapidement posée, et c'est le label « Nord-Isère durable » qui a été retenu pour « marquer » les actions portées par le territoire dans son ensemble. C'est donc le « Nord-Isère Durable » qui s'est engagé à devenir un Territoire à énergie positive d'ici 2050, et se positionne comme un territoire pilote, exemplaire en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. La communication n'est plus portée par les entités institutionnelles, mais par la marque commune qui a été adoptée.

Des plateformes « guichets » de la rénovation et de la construction durables

L'une des actions phare du TEPOS concerne la rénovation thermique des bâtiments privés, avec la mise en place d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique, qui accompagne les citoyens, administrativement et/ou financièrement, dans leurs projets.

Faire monter en compétence les artisans pour des solutions pérennes (tiers de confiance) est le véritable enjeu aujourd'hui. Ils ont donc été formés à la rénovation énergétiquement performante.

Le territoire mise également sur la recherche et le développement, porteurs d'innovation, avec notamment le développement d'une plateforme « Astuce construction » publique – privée. L'idée est de contacter des entrepreneurs et des centres de recherche locaux et de leur proposer d'être des centres d'expérimentation. Cela permet de créer un lien entre la R&D et les entreprises locales.

- **Dominique Ronzon est un agriculteur-entrepreneur, porteur du projet AgroMéthà à Eyzin-Pinet, sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, qu'il présente en séance.**

Dominique Ronzon est un véritable agriculteur entrepreneur : éleveur en polyculture, il a commencé par construire 4 plateformes de compostage de déchets verts, qui l'ont rendu indépendant en engrais, dans une logique d'économie circulaire.

Depuis, il possède 14 entreprises différentes. Il a par exemple développé, dans le cadre d'un projet européen accompagné par AURA-EE, une presse à huile végétale pour le colza, avec un groupe d'agriculteurs, utilisée comme carburant dans des tracteurs. Il a également mis en place une centrale photovoltaïque. Son objectif est d'être autosuffisant en énergie, en exploitant au maximum les concepts de l'économie circulaire et du développement durable, et en créant du lien social.

Des agriculteurs porteurs de projets d'énergies renouvelables d'envergure

Le projet AgroMéthà regroupe 31 exploitations agricoles, soit une quarantaine de familles, dans l'agglomération de Vienne Condrieu. Les agriculteurs ont cherché à développer des revenus complémentaires à leur activité et ont opté pour la mise en place d'un méthaniseur, qui leur permet de créer de la valeur grâce à la vente du biogaz produit à partir de déchets verts.

Entreprendre lorsque l'on est précurseur n'est pas aisé, différents domaines sont à prendre en compte, comme l'urbanisme, la fiscalité, l'acceptation ou non du projet par la population (problèmes d'opposition). Les procédures sont complexes et l'accès au financement n'est pas toujours facile.

Travailler en partenariat avec les collectivités est important. Par exemple, 80% des intrants pour le compostage viennent des institutions publiques. Leur soutien est primordial dans les projets, et notamment dans AgroMéthas, qui a coûté 11M€. Dans ces projets, le besoin d'aides publiques est réel.

- **Christophe Vannier est Président de la SAS Centrale Villageoise du Grésivaudan, qui rassemble citoyens, collectivités et entreprises locales pour installer des énergies renouvelables sur le territoire et favoriser les économies d'énergie.**

Le projet de Centrale Villageoise présenté par Christophe Vannier est né en octobre 2015 suite à des sollicitations de citoyens de la commune de Crolles pour l'installation de centrales photovoltaïques sur leurs toits. Des réunions publiques d'information sont organisées en octobre et novembre 2015 afin d'organiser une véritable collaboration entre citoyens et acteurs, publics et privés.

Entre fin 2015 et avril 2016, le projet a été défini par 170 volontaires, avec l'aide des agences locale et régionale AGEDEN et AURA-EE. Les actionnaires-volontaires ont pu rassembler un capital social de 150 k€. Aujourd'hui, la SAS regroupe 320 sociétaires et a atteint un capital de 270 k€. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur une vingtaine de toits, à la fois d'habitations, de collectivités et d'entreprises. La société s'étend sur le territoire de l'intercommunalité, soit 46 communes, et essaime, comme à Chamrousse, où des citoyens désireux de participer à une démarche similaire ont contacté la SAS, qui a décidé de lancer un 2ème projet sur une vingtaine de toits.

Aujourd'hui, la Centrale Villageoise du Grésivaudan réalise un avant-projet pour la mise en place d'une microcentrale hydraulique (1,2 M€ d'investissements), en association avec la commune, et envisage une poursuite du déploiement géographique de la société sur le territoire.

L'approche territoriale au cœur du modèle des sociétés « Centrales Villageoises »

Porteuses de projets de production d'énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur les territoires, les sociétés locales Centrales Villageoises (de type SAS ou SCIC) ont une gouvernance majoritairement citoyenne.

Ce modèle, créé en 2010 à l'initiative de l'Agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et de Parcs naturels régionaux, s'est développé rapidement, d'abord en Auvergne-Rhône-Alpes, puis dans 3 autres régions.

Début mars 2018, le réseau des Centrales Villageoises comptait 33 sociétés créées ou en création, réparties sur 4 Régions (Auvergne Rhône-Alpes, PACA, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté). Elles réunissent plus de 2 600 actionnaires. 15 de ces sociétés ont mis en service 179 installations photovoltaïques (1,7 MWc) et de nombreux autres projets sont en développement.

Les centrales villageoises pour le développement de projets citoyens d'énergies renouvelables fonctionnent à la fois en milieu rural et urbain

#ConfTerritoiresTransition @AURA_EE centralesvillageoises.fr



- **Christiane Egger, Directrice de l'Agence régionale de Haute-Autriche présente les réalisations exemplaires de son Agence et souligne le rôle moteur d'AURA-EE depuis 40 ans dans le développement de cette transition en Europe.**

L'Agence régionale de Haute-Autriche appartient, tout comme Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, à la FEDARENE, le réseau européen des agences régionales de l'énergie et de l'environnement.

La Haute-Autriche s'est développée à la manière d'une véritable région « entrepreneur ». Cœur industriel de l'Autriche, elle a misé sur le développement des énergies renouvelables comme facteur de croissance et atteint des objectifs impressionnants : 75% de la production d'électricité sur le territoire est issue des ENR, qui représentent également 61% de la chaleur des bâtiments, 46% de la chaleur totale et 10% de la mobilité. En 10 ans, les émissions de gaz à effet de serre ont décliné de 43%.

Un cluster pour innover dans le secteur de l'énergie

Un Cluster « Cleantech » a été créé autour de la question énergétique. Il regroupe en réseau plus de 140 entreprises énergétiques et environnementales de Haute-Autriche et se focalise sur l'innovation comme facteur de croissance territorial, et comme clé de voute de la transition énergétique.

La communication autour de la transition énergétique est un point clé. Les éléments qui sont mis en avant en Haute-Autriche sont la compétitivité et la qualité de vie apportées par la « décarbonation », la

« décarbonation » des industries utilisée pour les bâtiments et pour l'industrie elle-même, la position de leader sur le marché des produits et service énergétiques innovants, et la mise en place d'un véritable écosystème de l'innovation.

LA TRANSITION, UNE NOUVELLE VISION DES TERRITOIRES

- **Didier Chateau, Directeur d'Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement, présente une analyse réalisée par Olivier Portier, expert de l'analyse des dynamiques territoriales.**

On constate depuis 20 ans une montée en puissance de certaines tendances territoriales :

- Un mouvement général de dissociation entre logique de croissance économique (évolution du PIB) et dynamique sociale des territoires (revenu capté),
- Une déconnexion entre évolution de l'emploi et progression du chômage dans les territoires,
- Les grands territoires urbains apparaissent aujourd'hui comme de véritables pôles de redistribution de richesses.

Ceci s'explique de plusieurs manières. D'abord, la socialisation croissante de notre économie, une plus grande mobilité des individus (pour aller travailler, consommer, étudier, partir en vacances...) et l'émergence d'une société du « temps libre » qui modifie notre rapport et notre pratique du territoire (territorialités mobiles et multiples). Ces phénomènes ont bouleversé les modalités de fonctionnement socio-économique des territoires et appellent à la mobilisation d'une nouvelle grille de lecture pour en appréhender le fonctionnement réel.

On arrive à une grande diversité fonctionnelle des territoires, diversité qui appelle la construction de politiques publiques véritablement sur-mesure et transversales. Il est notamment important d'appréhender les territoires au travers des interdépendances qu'ils nouent entre eux, ce que par exemple cherche à faire AURA-EE, avec la construction de systèmes énergétiques territoriaux.

L'enjeu pour les territoires aujourd'hui est de s'intéresser à la manière de capter la richesse, pour qu'elle bénéficie réellement au territoire, et de développer des innovations sociétales qui permettent à chacun d'envisager la transition énergétique.

- **Sylvie FAYOLLE, Vice-présidente de Saint-Etienne Métropole explique la stratégie d'interterritorialité de la Métropole.**

Saint-Etienne Métropole s'étend sur un terrain à la fois urbain et rural. La métropole aide les communes du territoire à développer des projets de transition énergétique et écologique, dans une véritable dynamique d'entraide (« fonds de concours » dont toutes les collectivités peuvent bénéficier).

Pour cela, elle utilise deux leviers : son Plan climat, qui crée une grande dynamique et une logique de partenariat public – privé très développée sur le territoire. Elle s'est également associée au PNR du Pilat dans le cadre de son projet TEPOS-CV.

Une métropole qui rayonne avec ses communes

Dans le domaine éducatif, la métropole a lancé un plan d'éducation au développement durable, qui s'adresse aux écoles des 53 communes de son territoire, avec l'organisation d'un forum « plan climat » annuel pour les adultes, mais aussi d'un forum pour les enfants, ou la possibilité pour certaines écoles d'être homologuées « éco-citoyennes ».

Pour le développement des énergies renouvelables, le territoire soutient un grand projet de méthanisation issue des boues de la station d'épuration Furania à la Fouillouse. Elle a également mis en place, avec une start-up locale, un service internet à destination des citoyens intéressés par l'installation de panneaux photovoltaïques, le « Cadastre solaire », qui fournit, sur demande, une pré-étude de faisabilité technique.

Enfin, Saint-Etienne Métropole implique systématiquement les entreprises dans les projets qu'elle initie et soutient, selon une logique de partenariat public-privé. Ainsi, pour le développement de bornes de recharge électrique, la métropole a lancé un AMI, pour qu'une entreprise déploie une centaine de bornes supplémentaires en 2019. C'est également le cas de l'installation d'une station-service gaz (GNV), grâce au concours financier de l'ADEME et de GRDF, et en partenariat avec l'entreprise Endesa. La collectivité, elle, met à disposition le terrain qui accueillera la station-service.

- **Loïc CASSET présente l'association Sylv'ACCTES, dont il est directeur, qui aide les acteurs de la gestion forestière à financer des actions « climato-compatibles ».**

L'association a été créée en 2015 et a pour objectif d'accompagner financièrement les acteurs de la gestion forestière dans l'adaptation des forêts au changement climatique. Sylv'acctes se positionne ainsi comme interface de financement entre des forestiers, des collectivités et des entreprises, en levant des fonds publics.

La Métropole de Lyon et le Grand Chambéry sont associés au projet, mais également de nombreuses PME, collectivités dans les massifs forestiers, les Parcs Naturels, les intercommunalités. Saint-Etienne Métropole est en cours d'adhésion.

Une initiative unique en Europe pour faire évoluer la sylviculture

Sylv'acctes agit aujourd'hui dans 8 massifs forestiers (Vosges, Mont Blanc, Diois...), bientôt 10, et accompagne les propriétaires forestiers de ces massifs qui ont émis le souhait d'aller vers des modes de gestion « climato-compatibles ».

L'association a déjà accompagné 1500 ha de forêt dans une logique d'évolution de gestion (1,2 M€ d'investissements). Elle a récemment été reconnue organisme d'intérêt général par Bercy et primée par l'Union Internationale pour la Conservation de la nature.

- **Pour Boris Bailly, Directeur associé du bureau d'études Icare, la transition constitue une opportunité de montrer les dynamiques à l'œuvre à l'échelle des territoires et de les valoriser.**

La transition environnementale à l'échelle des territoires est une notion évolutive : au départ énergétique, elle s'ouvre peu à peu à de nouvelles problématiques : climat, air, santé, économie circulaire... Cet « élargissement » pose de nombreuses questions : de compatibilité entre les enjeux d'abord (par exemple, lutter contre le changement climatique amène à développer le bois énergie, qui peut poser des questions en termes de qualité de l'air), mais aussi de transversalité (par exemple, l'outil Bilan carbone va imposer une collecte de données interservices).

C'est une réelle opportunité de renforcer l'intégration des politiques, dans un contexte de transition territoriale (métropoles, chef-de-filât des régions...) en travaillant notamment sur la gouvernance (co-construction) et la pédagogie.

Si l'on considère la transition environnementale comme incontournable, comme une donnée d'entrée, alors il faut en mesurer également les tenants et les aboutissants, en particulier économiques (quantification de l'impact sur l'emploi, estimé à 100 000 emplois créés en 2050 en Occitanie, ou 50 000 en Auvergne-Rhône-Alpes en 2030).

QUELLES PERSPECTIVES EUROPÉENNES, NATIONALES ET RÉGIONALES ?



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement @AURA_EE · 27 juin

Transition énergétique : Quelles perspectives européennes, nationales et européennes ? Fabrice Boissier ADEME, Jean-Marc Venineaux Commission européenne, Michèle Cédricin Région AURA

#ConfTerritoiresTransition #40ansAURAEE

@auvergnerhalpes @EU_Regional @Fedarene @IMEASProjectAS



- **Jean-Marc Venineaux, Responsable Gestion qualité à la Commission européenne à la Direction générale de la politique régionale et urbaine, souligne l'interdépendance de tous les territoires, à l'échelle locale, mais aussi européenne et mondiale**

Le contexte global, à l'échelle européenne et mondiale, tend vers une interdépendance croissante, sur le plan économique, financier, environnemental, etc. La proposition de budget de l'Union européenne ouvre ainsi de nouvelles priorités liées à ce contexte, tout en maintenant ses politiques liées aux territoires (PAC et politique de cohésion) dans des proportions significatives, compte-tenu des contraintes budgétaires.

La politique de cohésion européenne continue à s'adresser à l'ensemble des régions de l'union, dans un cadre réellement simplifié, et offre une certaine flexibilité permettant d'ajuster les outils et les programmes à l'évolution des circonstances et des priorités le cas échéant.

Les périmètres administratifs traditionnels (national et régional) ont perdu leur pertinence au regard des enjeux globaux. S'y substitue de plus en plus la notion de "zone fonctionnelle" : locale, régionale, interrégionale, nationale, transfrontalière, transnationale, macro régionale, internationale, en fonction des priorités auxquelles il est fait référence.

Une stratégie régionale de développement doit être la combinaison de ces éléments et doit être animée dans des modes de gouvernance (à bâtir ou à consolider) organisés en fonction des compétences exercées aux niveaux territoriaux mobilisés.

Cette approche nouvelle et exigeante requiert une plus grande coopération des acteurs concernés, y compris au-delà des frontières nationales : c'est tout le sens donné aux nouvelles propositions de règlements qui font de la coopération une dimension horizontale de notre politique.

- **Michèle Cédricin, Conseillère régionale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, confirme la nécessaire transversalité des politiques, notamment régionales. La transversalité par fonction, mais aussi la transversalité territoriale, et transfrontalière (exemple des 4 Moteurs pour l'Europe).**

- **Fabrice Boissier, Directeur général délégué de l'ADEME, conclut en présentant la vision prospective de l'ADEME pour 2050.**

La vision long-terme de l'ADEME donne une grande place aux territoires. C'est l'un des vecteurs forts qui va impacter les modèles économiques à venir. Il est nécessaire d'entrer dans des dynamiques pratiques, évoquées aujourd'hui, comme la rénovation, l'énergie, l'agriculture, mais aussi d'inventer de nouveaux modèles territoriaux. Il faudra penser autrement l'alimentation, le modèle d'habitation, l'étalement urbain, l'organisation des transports, le stockage du carbone...

Les modèles ont besoin d'être bousculés, et les seuls acteurs capables de le faire, ce sont les territoires.

Il existe des labels notamment pour récompenser les initiatives de territoire, comme Citergie, ou un label similaire sur l'économie circulaire.

LE MOT DE LA FIN

Travaillons ensemble pour accélérer la transition, construisons de nouveaux modèles, avec tous les territoires, dans une logique de coopération, à la fois locale, régionale, nationale et internationale.



Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement @AURA_EE · 27 juin

La conférence touche à sa fin : un grand merci à tous pour cette riche journée

#ConfTerritoiresTransition #40ansAURAAEE

@uccianidessins @auvergnerhalpes

